



# ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS 2018-2019 (NON AUDITÉS)



Défense  
nationale

National  
Defence

Canada



## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (NON AUDITÉE)



La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du ministère de la Défense nationale (le ministère). Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada à l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats ministériels concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des audits périodiques de différents secteurs des activités du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui est chargé de surveiller les responsabilités de la direction en ce qui a trait au maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Sous-ministre.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'un audit.

**Jody Thomas**

Sous-ministre

Ottawa, Canada

Date: 23 Août 2019

**Cheri Crosby, CPA, CMA**

Dirigeante principale des finances

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)



Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018 (Après redressement note 20)
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	<b>3 706 035</b>	3 299 608
Indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>202 354</b>	188 617
Passifs environnementaux (note 5)	<b>641 626</b>	613 538
Dépôts et comptes en fiducie (note 6)	<b>4 283</b>	4 506
Revenus reportés (note 7)	<b>5 865</b>	9 842
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8)	<b>609 306</b>	696 823
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	<b>96 669</b>	169 849
Avantages sociaux futurs (note 10)	<b>632 417</b>	654 463
<b>Total des passifs</b>	<b>5 898 555</b>	<b>5 637 246</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	<b>2 784 411</b>	2 731 536
Débiteurs (note 11)	<b>357 982</b>	979 489
Prêts et avances (note 12)	<b>56 301</b>	46 132
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>3 198 694</b>	<b>3 757 157</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs (note 11)	<b>(8 087)</b>	<b>(5 642)</b>
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(8 087)</b>	<b>(5 642)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>3 190 607</b>	<b>3 751 515</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>2 707 948</b>	<b>1 885 731</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance (note 13)	<b>620 420</b>	<b>645 712</b>
Stocks (note 14)	<b>5 604 609</b>	<b>5 666 785</b>
Immobilisations corporelles (note 15)	<b>33 818 514</b>	<b>33 242 886</b>
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>40 043 543</b>	<b>39 555 383</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>37 335 595</b>	<b>37 669 652</b>

Passif éventuel (note 16)

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17)

**Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.**

**Jody Thomas**

Sous-ministre

Ottawa, Canada

Date: 23 Août 2019

**Cheri Crosby, CPA, CMA**

Dirigeante principale des finances

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019 Résultats prévus	2019	2018 Après redressement note 20)*
<b>Charges</b>			
Opérations	<b>790 197</b>	<b>1 420 112</b>	1 358 359
Forces prêtes au combat	<b>9 295 211</b>	<b>9 558 513</b>	9 403 990
Équipe de la Défense	<b>2 982 098</b>	<b>2 681 344</b>	3 568 467
Concept de force de l'avenir	<b>827 484</b>	<b>696 070</b>	854 152
Acquisition de capacités	<b>3 292 022</b>	<b>4 532 670</b>	3 927 585
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	<b>3 541 281</b>	<b>3 291 366</b>	3 375 112
Services internes	<b>663 770</b>	<b>967 540</b>	785 965
<b>Total des charges</b>	<b>21 392 063</b>	<b>23 147 615</b>	<b>23 273 630</b>
<b>Revenus</b>			
Ventes de produits et services	<b>392 759</b>	<b>382 874</b>	384 421
Gains provenant de l'aliénation d'actif	<b>57 533</b>	<b>16 426</b>	27 067
Autre	<b>41 461</b>	<b>11 734</b>	13 698
Revenus d'intérêts et gains sur change	<b>14 918</b>	<b>13 442</b>	18 912
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	<b>(20 436)</b>	<b>(14 101)</b>	(10 387)
<b>Total des revenus</b>	<b>486 235</b>	<b>410 375</b>	<b>433 711</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>20 905 828</b>	<b>22 737 240</b>	<b>22 839 919</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		<b>21 568 795</b>	22 250 082
Variations des montants à recevoir du Trésor		<b>52 875</b>	416 567
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)		<b>784 836</b>	858 983
Transfert de débiteurs au Services publics et Approvisionnement Canada		<b>(2)</b>	(16)
Éléments d'actifs et de passifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux (note 15)		<b>(3 321)</b>	14 864
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>334 057</b>	<b>(700 561)</b>
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		<b>37 669 652</b>	<b>36 969 091</b>
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>37 335 595</b>	<b>37 669 652</b>

Information sectorielle (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

\*Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclasés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018 (Après redressement note 20)
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>334 057</b>	(700 561)
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>3 494 842</b>	3 512 577
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(2 669 086)</b>	(2 602 625)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<b>(16 426)</b>	(23 774)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<b>(101 994)</b>	(90 260)
Ajustements d'immobilisations corporelles	<b>(128 387)</b>	46 912
Transfert (à) d'autres ministères gouvernementaux	<b>(3 321)</b>	14 864
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>575 628</b>	857 694
<b>Variation due aux stocks</b>	<b>(62 176)</b>	(143 857)
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(25 292)</b>	(82 685)
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>822 217</b>	<b>(69 409)</b>
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	<b>1 885 731</b>	1 955 140
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>2 707 948</b>	<b>1 885 731</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018 (Après redressement note 20)
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>22 737 240</b>	22 839 919
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 669 086)	(2 602 625)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(101 994)	(90 260)
Ajustements d'immobilisations corporelles	(128 387)	46 912
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(784 836)	(858 983)
<b>Paiements de transition pour l'implantation des paiements salariaux en arrearages</b>	<b>2</b>	16
<b>Variations de l'état de la situation financière :</b>		
(Diminution) augmentation des débiteurs	(623 952)	529 485
Augmentation (diminution) des prêts et avances	10 169	(4 194)
(Diminution) des charges payées d'avance	(25 292)	(82 685)
(Diminution) des stocks	(62 176)	(143 857)
(Augmentation) des crébiteurs et charges à payer	(406 427)	(1 172 716)
(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(13 737)	(10 341)
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux	(28 088)	106 951
Diminution (augmentation) des dépôts et comptes en fiducie	223	(156)
Diminution des revenus reportés	3 977	2 358
Diminution des comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes	87 517	12 470
Diminution des avantages sociaux futurs	22 046	117 822
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>18 017 199</b>	<b>18 690 116</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 494 842	3 512 577
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(16 426)	(23 774)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>3 478 416</b>	<b>3 488 803</b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	73 180	71 163
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b>73 180</b>	<b>71 163</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>21 568 795</b>	<b>22 250 082</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 1. Pouvoirs et objectifs

### > Pouvoirs

Le ministère de la Défense nationale (le ministère) a été constitué aux termes de la Loi sur la défense nationale (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3 de la LDN. Le ministre est aussi responsable des Forces canadiennes et est compétent pour toutes les questions de défense nationale en vertu de l'article 4 de la LDN. Le ministre est responsable de la construction et de l'entretien de tous les établissements et ouvrages de défense du Canada, et la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels.

### > Objectifs

Protection, Sécurité, Engagement est la nouvelle politique qui représente une vision et une approche pour la défense du gouvernement du Canada. Protection, Sécurité, Engagement repose sur une nouvelle vision audacieuse en matière de défense qui assurera:

- La protection du Canada, dont la souveraineté est bien défendue par les Forces armées canadiennes qui sont également disposées à prêter main-forte lors de catastrophes naturelles et d'autres urgences ainsi que dans la recherche et sauvetage;
- La sécurité en Amérique du Nord, où le Canada est actif dans le cadre d'un partenariat de défense renouvelé au sein du commandement NORAD (Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord) et avec les États-Unis; et
- L'engagement dans le monde, où les Forces armées canadiennes jouent un rôle dans la contribution du Canada à la paix et à la stabilité dans le monde, notamment dans le cadre d'opérations de soutien et de maintien de la paix.

Au cours de l'année financière 2018-2019, la Défense a mis en œuvre un nouveau Cadre Ministériel des résultats (CMR) composé de six responsabilités essentielles et les services internes. Il remplace l'Architecture d'Alignement des Programmes (AAP) utilisé dans les années précédentes.

Le nouveau CMR définit clairement les résultats à atteindre, mesure avec soin les progrès accomplis et,

surtout, communique aux canadiens ce qui a été accompli en leur nom et les ressources utilisées pour le faire.

Les activités liées aux responsabilités essentielles ont été harmonisées et regroupées dans le nouveau CMR comme suit :

#### (a) Opérations

Déetecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et sauvetage.

DéTECTER, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD.

Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris les terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et à la sécurité des canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.

#### (b) Forces prêtes au combat

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe, en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.

#### (c) Équipe de la Défense

Recruter, développer et appuyer une Équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires qui partent à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## (d) Concept de force de l'avenir

Élaborer et concevoir la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense afin de cerner, de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.

## (e) Acquisition de capacités

Obtenir des capacités de pointe pour conserver un avantage par rapport à des adversaires éventuels et pour avancer à la même allure que les Alliés, tout en exploitant au maximum les innovations et la technologie en matière de défense. Des régimes d'approvisionnement rationalisés et souples font en sorte que la Défense est munie de l'équipement voulu pour exécuter ses missions.

## (f) Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

Élaborer et gérer des bases et une infrastructure modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.

## (g) Services Internes

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- Services de gestion et de surveillance
- Services de communications
- Services juridiques
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion des finances
- Services de gestion de l'information
- Services de technologie de l'information
- Services de gestion des biens immobiliers

- Services de gestion du matériel
- Services de gestion des acquisitions

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public canadien (NCSP). À l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux NCSP. Les prestations de retraite pour les membres des FAC sont visées par les exigences énoncées dans la Norme comptable du Conseil du Trésor et décrites à l'alinéa 2(g)(i), qui prévoit que les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, et non du ministère. D'autres renseignements sont déclarés à la note 8.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### (a) Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés aux Plans ministériels 2018-2019. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état consolidé de la variation de la



Pour l'exercice terminé le 31 mars

dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans les Plans ministériels 2018-2019.

## (b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité du Sous-ministre (SM). Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés. Le ministère englobe le MDN, les FAC et plusieurs organismes connexes dans le portefeuille de la Défense qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense.

Voici les organismes qui font partie de ces états financiers consolidés :

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens
- L'Agence de logement des Forces canadiennes
- Recherche et développement pour la défense Canada
- Le Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Le Cabinet du Juge-avocat général

Le Comité externe d'examen des griefs militaires, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense même s'ils relèvent du ministre de la Défense nationale.

## (c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

## (d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le

moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

## (e) Revenus

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds reçus d'avance de tiers de l'extérieur pour l'approvisionnement en biens, la prestation de services ou l'utilisation d'actifs sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans la période où survient l'opération ou l'événement sous-jacent qui a engendré les revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent pas servir à acquitter les passifs du ministère. Bien qu'il soit attendu que le SM maintienne le contrôle comptable, il n'a pas d'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à être dépensés à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

## (f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères (ou aux conditions) d'admissibilité (pour les subventions) ou a satisfait aux exigences de rendement (pour les contributions) établis dans le cadre du Programme des paiements de transfert. En ce qui concerne le paiement des contributions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a



Pour l'exercice terminé le 31 mars

approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

## (g) Avantages sociaux futurs

### (i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère à l'égard du régime de retraite se limite aux cotisations versées tel que déterminé par l'actuaire en chef du Canada. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

Le ministère administre les prestations de retraite pour les membres des FAC, force régulière et de réserve. Le ministère cotise pour le service actuel ou passé des membres et finance les déficits actuariels déterminés par l'actuaire en chef du Canada. Outre les contributions régulières, la Loi actuelle exige également que le ministère fasse des contributions pour remédier aux insuffisances actuarielles des régimes de pension. Ces cotisations du ministère sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Ce traitement comptable correspond au financement alloué aux ministères par le biais de crédits parlementaires. Les actifs et passifs relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans l'état financier du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement et ces données incluant les excédents

ou les déficits actuariels sont présentées dans l'état financier consolidé du gouvernement du Canada.

### (ii) Indemnités de départ

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés et les membres des FAC. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré les prestations est calculée à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'obligation liée aux indemnités de départ gagnées par les membres des FAC est calculée à l'aide des informations tirées des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble de la population des membres des FAC.

## (h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

### (i) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix moyen mobile pondéré, et comprennent les munitions et les stocks d'inventaire détenus pour la livraison des programmes dans le futur et qui ne sont pas principalement destinés à la revente. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par les fournisseurs (méthode du premier entré, premier sorti (PEPS), méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS), méthode du coût historique ou méthode du prix moyen mobile pondéré). Les stocks qui seront aliénés ou excédentaires ne sont pas inclus dans la valeur des stocks puisqu'aucune valeur de récupération n'est attendue (Pour plus de détails, voir note 14).

### (j) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, d'immeubles, d'équipement et d'autres biens en immobilisation sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis sur l'estimation de la durée de vie utile, tel que décrit dans la note 15. Toutes



Pour l'exercice terminé le 31 mars

les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 30 000 dollars, sont capitalisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Les éléments d'actif groupés sont les immobilisations corporelles pouvant inclure les pièces de rechange pour les immobilisations corporelles du niveau supérieur dont les durées de vie utile sont supérieures à un an. Ils sont destinées à être utilisés de façon continue et font partie d'une classe d'actifs ou d'un groupe dont les éléments peuvent être individuellement inférieurs au seuil de capitalisation, mais généralement achetés ou détenus en grandes quantités. Ceux-ci sont regroupés et traités comme des immobilisations, du point de vue financier.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 40 ans
Travaux	5 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Autre équipement	5 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 30 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2 à 30 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Autres véhicules	4 à 30 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Améliorations	Initiale ou la durée de vie utile prolongée, de l'actif auquel l'amélioration a été apportée
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou de la vie économique

Les éléments d'actif groupés sont amortis à un rythme similaire à celui du regroupement d'immobilisations qu'ils soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

## (k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles dépendamment si certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et s'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

## (l) Passifs environnementaux

Un passif environnemental pour un assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : une norme environnementale existe, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif est estimable, prévisible et devrait s'étendre sur de longues périodes futures, la technique de la valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour effectuer l'assainissement.

On comptabilise un passif au titre des anciens sites où se trouvent des munitions explosives non explosées (UXO) lorsqu'il existe une base de mesure appropriée, qu'il soit attendu que des avantages économiques futurs seront perdus et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable. Ces passifs sont des obligations actuelles envers des tiers, qui résultent d'opérations ou



Pour l'exercice terminé le 31 mars

d'événements passés et dont le règlement prévu donnera lieu à une sortie future de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif environnemental comptabilisé est ajusté chaque année, en fonction des ajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers.

## (m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste revenus d'intérêts et gains sur change, tandis que les pertes résultant de la conversion de devises sont présentées au poste Autres charges dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère.

## (n) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et aux notes afférentes au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs et les gains éventuels, les passifs relatifs à l'assainissement, le passif au titre des avantages sociaux futurs, les provisions pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de

manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

## (o) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- (i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- (ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 3. Autorisations parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été autorisées au cours d'exercices précédents, de l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices à venir. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)	2019	2018 (Après redressement note 20)
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>22 737 240</b>	22 839 919
<b>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	(2 669 086)	(2 602 625)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)	(784 836)	(858 983)
Diminution des avantages sociaux futurs	22 046	117 822
Remboursement de charges des exercices précédents	0	84 580
(Augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	(13 737)	(10 341)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(101 994)	(90 260)
Ajustements des immobilisations corporelles	(128 387)	46 912
Remboursement des dépenses de programme	3 028	63 123
Diminution des revenus reportés	3 977	2 358
(Augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(941 818)	(149 706)
Dépense pour mauvaises créances	(4 983)	(31 807)
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux (note 5)	(28 088)	106 951
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	(16 426)	(23 774)
Divers	60 335	20 922
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les autorisations</b>	<b>(4 599 969)</b>	<b>(3 324 828)</b>
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 15)	3 494 842	3 512 577
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	73 180	71 163
(Diminution) d'achat de stocks (moins utilisation et ajustements)	(62 176)	(143 857)
(Diminution) des charges payées d'avance	(25 292)	(82 685)
Paiements de transition pour l'implantation des paiements salariaux en arrearages	2	16
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	(1 885)	4 782
<b>Total des éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>3 478 671</b>	<b>3 361 996</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>21 615 942</b>	<b>22 877 087</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires (suite)

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement</b>	<b>16 071 131</b>	16 050 430
<b>Crédit 5 - Dépenses en capital</b>	<b>4 211 741</b>	3 885 528
<b>Crédit 10 - Subventions et contributions</b>	<b>210 303</b>	177 004
<b>Crédit 15 - Radiation de dette</b>	<b>15</b>	0
<b>Montants législatifs</b>	<b>1 612 519</b>	3 464 975
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	<b>(407 315)</b>	(676 686)
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	<b>(82 452)</b>	(24 164)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>21 615 942</b>	<b>22 877 087</b>

### 4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des créditeurs et des charges à payer du ministère :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Créditeurs – autres ministères et organismes	<b>124 515</b>	91 218
Créditeurs – parties externes	<b>1 624 012</b>	2 117 702
Total des créditeurs	<b>1 748 527</b>	2 208 920
Charges à payer	<b>1 957 508</b>	1 090 688
<b>Total des créditeurs et des charges à payer</b>	<b>3 706 035</b>	<b>3 299 608</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 5. Passifs environnementaux

### (a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche du gouvernement fédéral en matière des sites contaminés », établit un cadre de gestion des sites contaminés selon une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Le ministère a relevé un total de 984 sites (999 sites en 2017-2018) qui pourraient être contaminés et devraient faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a identifié 284 sites (255 sites en 2017-2018) pour lesquels des mesures sont requises et pour lesquels un passif de 495,9 million de dollars (456,1 million de dollars en 2017-2018) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après l'évaluation des sites et est basé sur les résultats des évaluations et la proposition des solutions de remédiation possibles par les experts en environnement.

De plus, un modèle statistique basé sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts actuels et historiques, est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 178 sites non évalués (216 sites en 2017-2018) pour lesquels un passif estimé de 30,5 million de dollars (35,3 million de dollars en 2017-2018) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 526,4 million de dollars (491,4 million de dollars en 2017-2018), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation

précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 522 sites restants (528 sites en 2017-2018), aucun passif n'a été comptabilisé. Certains de ces sites sont à différents stades de test et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il n'y a pas d'impact environnemental significatif ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2019 et du 31 mars 2018. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est ajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation de 2,2 % (1,9 % en 2017-2018). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le taux du coût d'emprunt du gouvernement du Canada par rapport à la courbe de rendement réelle coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2019 vont de 1,55 % (1,79 % en 2018) pour une durée de 2 ans à 1,92 % (2,24 % en 2018) pour une durée de 30 ans ou plus.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 5. Passifs environnementaux (suite)

### (a) Assainissement des sites contaminés (suite)

2019			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé	Dépenses total estimées (non-actualisées)
Sites militaires actuels ou anciens <sup>(1)</sup>	387	336 744 229	<b>358 187 706</b>
Pratiques liées aux carburants <sup>(2)</sup>	318	41 124 835	<b>42 748 273</b>
Sites d'enfouissement/de déchets <sup>(3)</sup>	135	24 239 461	<b>25 362 792</b>
Actif de génie/transport aérien et terrestre <sup>(4)</sup>	9	744 520	<b>787 722</b>
Installations maritimes/sites aquatiques <sup>(5)</sup>	18	5 139 072	<b>5 907 220</b>
Bureaux/sites commerciaux ou industriels <sup>(6)</sup>	49	20 042 788	<b>22 515 709</b>
Autres <sup>(7)</sup>	68	98 390 399	<b>103 320 750</b>
<b>Total</b>	<b>984</b>	<b>526 425 304</b>	<b>558 830 172</b>

2018			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé (Après redressement <sup>(8)</sup> )	Dépenses total estimées (non-actualisées)
Sites militaires actuels ou anciens <sup>(1)</sup>	354	329 972 343	<b>350 031 882</b>
Pratiques liées aux carburants <sup>(2)</sup>	358	36 964 359	<b>39 068 128</b>
Sites d'enfouissement/de déchets <sup>(3)</sup>	138	30 049 149	<b>31 978 355</b>
Actif de génie/transport aérien et terrestre <sup>(4)</sup>	10	806 500	<b>881 577</b>
Installations maritimes/sites aquatiques <sup>(5)</sup>	19	4 981 656	<b>6 319 134</b>
Bureaux/sites commerciaux ou industriels <sup>(6)</sup>	52	17 682 998	<b>21 804 908</b>
Autres <sup>(7)</sup>	68	72 815 747	<b>76 748 533</b>
<b>Total</b>	<b>999</b>	<b>493 272 752</b>	<b>526 832 517</b>

(1) Contamination associée aux opérations sur des sites militaires et anciens sites militaires où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, des sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux/BPC sur les bâtiments ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(2) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes pratiques de manipulation du carburant p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes).

(3) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement / de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement / de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX, autres contaminants organiques, etc.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 5. Passifs environnementaux (suite)

### (a) Assainissement des sites contaminés (suite)

(4) Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plusieurs sources de contamination.

(5) Contamination associée à l'exploitation d'actifs marins, p. ex. installations portuaires, ports, systèmes de navigation, phares, stations hydrométriques, où des activités telles que le transport et le stockage de carburant et l'utilisation de peinture contenant des métaux (p. ex. sur les phares) ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(6) Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent de multiples sources de contamination.

(7) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, les installations de formation d'entraînement en lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations de formation, etc.

(8) En raison de la modification du calcul de l'estimation, le ministère a redressé le passif estimé déclaré pour 2017-2018, pour le but de la comparaison de 491,4 millions de dollars à 493,3 millions de dollars.

De plus, au cours de l'année, 112 sites (149 sites en 2017-2018) ont été fermés car ils ont été assainis ou évalués pour confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés.

### (b) Autres éléments de passif environnemental

Le ministère a relevé environ 532 sites (643 sites en 2017-2018) pour lesquels on soupçonne la présence des munitions explosives non explosées (UXO) qui pourraient être éliminées. Sur ces sites, 43 sites (43 sites en 2017-2018) sont confirmés comme étant des sites touchés par les UXO. Selon les meilleures estimations du ministère, on a comptabilisé un passif de 115,2 millions de dollars (122,1 millions de dollars en 2017-2018) en vue des activités d'élimination sur 9 sites des sites à UXO confirmés (10 sites en 2017-2018). L'assainissement a été effectué sur 1 site (7 sites en 2017-2018). Les autres 523 sites (633 sites en 2017-2018) sont actuellement à la phase d'évaluation et il n'est pas encore possible de déterminer une estimation raisonnable. Sur ces sites, l'obligation d'activités d'élimination est probable pour 31 sites, impossible à déterminer pour 54 sites et improbable pour 438 sites.

Les efforts en cours du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés et les sites touchés par les UXO peuvent entraîner des responsabilités environnementales supplémentaires.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 6. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et comptes en fiducie du ministère :

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Dépôt de garantie d'entrepreneur</b>		
Dépôts, solde au début de l'exercice	<b>3 804</b>	3 884
Dépôts reçus	<b>6 356</b>	7 838
Remboursements	<b>(6 857)</b>	(7 918)
<b>Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 303</b>	<b>3 804</b>
<b>Compte en fiducie, Successions - Forces armées*</b>		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	<b>702</b>	466
Fonds reçus	<b>1 586</b>	1 750
Paiements	<b>(1 308)</b>	(1 514)
<b>Compte en fiducie, Successions - Forces armées, solde à la fin de l'exercice</b>	<b>980</b>	<b>702</b>
<b>Solde de clôture</b>	<b>4 283</b>	<b>4 506</b>

\* Le compte en fiducie, Successions - Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des Forces canadiennes décédés, en conformité avec l'article 42 de la Loi sur la défense nationale. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration de la Juge-avocat général en sa qualité de directrice des successions.

## 7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés, résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges en lien avec les droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Gouvernements étrangers</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>4 429</b>	6 270
Fonds reçus	<b>86 184</b>	177 274
Revenus constatés	<b>(89 521)</b>	(179 115)
<b>Gouvernements étrangers, solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 092</b>	<b>4 429</b>
<b>Autres comptes à des fins déterminées</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>5 413</b>	5 930
Fonds reçus	<b>6 309</b>	4 238
Revenus constatés	<b>(6 949)</b>	(4 755)
<b>Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice</b>	<b>4 773</b>	<b>5 413</b>
<b>Solde de clôture</b>	<b>5 865</b>	<b>9 842</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 8. Comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes

Les présents régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes de pension des FC »), établis en 1901 en vertu de la Loi sur la pension de la milice, sont administrés conformément aux dispositions de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des FAC. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains ouvrant droit à pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve (RPFR), qui est entré en vigueur le 1er mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le ministère maintient des comptes pour enregistrer les opérations liées aux régimes de pension des FC qui comprennent le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes (RRFC), le compte de conventions de retraite (CR) et le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve (RPFR). Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables, des débits et crédits d'évaluation actuarielle découlant de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents états financiers ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP. L'information additionnelle sur les régimes de pension des FC, y compris les états financiers audités, est publiée dans le rapport annuel des régimes de pension des Forces canadiennes, qui est disponible par l'intermédiaire du

ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissement PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse [www.pspib.ca](http://www.pspib.ca).

Le RRFC et le RPFR ne rapportent pas de l'intérêt. Les comptes de la caisse de retraite sont simplement des comptes de transit. Le solde des comptes de la caisse de retraite à la fin de l'exercice représente le montant des cotisations nettes transférables à Investissements PSP.

Le ministère gère aussi le compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance vie aux membres cotisants et aux anciens membres des FAC. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.

Le CR comptabilise les transactions pour les prestations de retraite versées qui excèdent les montants alloués par la Loi de l'impôt sur le revenu. Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour remettre un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets. En date du 31 mars 2019, le total de l'impôt remboursable transféré se chiffre à 439 millions de dollars (426 millions de dollars en 2017-2018).



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 8. Comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes (suite)

Le tableau suivant donne le détail des comptes de pension et d'assurance de Forces canadiennes tel que présentées à l'état de la situation financière :

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>164 762</b>	173 590
Rentrées de fonds et autres crédits	<b>1 551 128</b>	1 613 514
Paiements et autres débits	<b>(926 237)</b>	(795 353)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	<b>(678 867)</b>	(826 989)
<b>Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes – solde à la fin de l'exercice</b>	<b>110 786</b>	<b>164 762</b>
<b>Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>(83 308)</b>	(63 015)
Rentrées de fonds et autres crédits	<b>67 032</b>	79 425
Paiements et autres débits	<b>(107 289)</b>	(99 718)
<b>Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve – solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(123 565)</b>	<b>(83 308)</b>
<b>Compte de conventions de retraite</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>430 166</b>	409 218
Rentrées de fonds et autres crédits	<b>38 521</b>	54 817
Paiements et autres débits	<b>(26 113)</b>	(33 869)
<b>Compte de conventions de retraite – solde à la fin de l'exercice</b>	<b>442 574</b>	<b>430 166</b>
<b>Compte des prestations de décès de la Force régulière</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>185 203</b>	189 500
Rentrées de fonds et autres crédits	<b>27 977</b>	29 147
Paiements et autres débits	<b>(33 669)</b>	(33 444)
<b>Compte des prestations de décès de la Force régulière – solde à la fin de l'exercice</b>	<b>179 511</b>	<b>185 203</b>
<b>Solde de clôture</b>	<b>609 306</b>	<b>696 823</b>

### 8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Le compte de pension de retraite des Forces canadiennes a été créé pour enregistrer les transactions théoriques se rapportant aux services rendus avant le 1er avril 2000. Le compte de pension de retraite ne détient aucun placement. Le montant des intérêts est crédité au compte comme si l'encaisse nette qui y est comptabilisée était placée trimestriellement dans un portefeuille d'obligations du gouvernement du Canada à 20 ans émises à des taux établis par règlement et détenues jusqu'à leur échéance.

L'actif et le passif relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans les états financiers du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement du Canada.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes (suite)

Les données détaillées du compte de pension de retraite, y compris les excédents ou les déficits actuariels, sont présentées dans le rapport annuel sur les régimes de retraite des Forces canadiennes et dans les Comptes Publics du Canada.

Le tableau ci-dessous n'inclut pas la valeur actuarielle des passifs déterminée par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, et il est fourni uniquement à titre d'information pour déclarer les opérations et les soldes de compte.

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Compte de pension de retraite des Forces canadiennes</b>		
Solde au début de l'exercice	<b>46 356 963</b>	45 208 527
Rentrées de fonds et autres crédits	<b>1 791 272</b>	3 663 587
Paiements et autres débits	<b>(2 540 762)</b>	(2 515 151)
<b>Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – solde à la fin de l'exercice</b>	<b>45 607 473</b>	<b>46 356 963</b>

## 9. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats pour louer certaines immobilisations corporelles en vertu de contrats d'une valeur de 843 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 734 millions de dollars au 31 mars 2019 (843 millions de dollars et 693 millions de dollars respectivement au 31 mars 2018). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition	Intérêts théoriques (4.10 % à 7.74 %)	Solde de l'obligation	Solde de l'obligation 2018
Immeubles	71 512	(15 608)	<b>55 904</b>	64 174
Aéronefs	42 252	(1 487)	<b>40 765</b>	105 675
<b>Total</b>	<b>113 764</b>	<b>(17 095)</b>	<b>96 669</b>	<b>169 849</b>

### Versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

(en milliers de dollars)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 et années suivantes	Total
Immeubles	11 185	10 649	7 636	7 561	7 561	26 920	<b>71 512</b>
Aéronefs	38 652	3 600	0	0	0	0	<b>42 252</b>
<b>Total</b>	<b>49 837</b>	<b>14 249</b>	<b>7 636</b>	<b>7 561</b>	<b>7 561</b>	<b>26 920</b>	<b>113 764</b>

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et d'aéronefs (voir la note 15).



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 10. Avantages sociaux futurs

### (a) Prestations de retraite

Les employés du ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « régime »), parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes : le groupe 1 est pour les cotisations des membres existants et contributeurs au coût du régime en date du 31 décembre 2012 et le groupe 2 est pour les cotisations des nouveaux membres qui contribuent au coût du régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation varie selon le groupe.

En 2018-2019, les charges s'élèvent à 197 millions de dollars (184 millions de dollars en 2017-2018). Pour les cotisants du groupe 1, la charge représente environ 1,01 fois (1,01 fois en 2017-2018) les cotisations des employés, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,00 fois (1,00 fois en 2017-2018) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne le régime de retraite se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

Les membres des Forces armées canadiennes de la Force régulière et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont

intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les membres des Forces de la réserve des Forces armées canadiennes, qui ne sont pas admissibles au Régime de pension de retraite des Forces canadiennes, peuvent être admissibles au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime de pension de retraite des FC pour le service courant et le service antérieur. En 2018-2019, les charges s'élèvent à 2 402 millions de dollars (2 870 millions de dollars en 2017-2018), soit environ 4 fois (4,6 fois en 2017-2018) les cotisations des employés.

Il incombe au ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes de pension de retraite des FC. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

À la suite de l'évaluation actuarielle aux fins de financement effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef, le président du Conseil du Trésor a approuvé ce qui suit :

- Des ajustements actuariels annuels de 145 millions de dollars (145 millions de dollars en 2017-2018) pour financer le déficit dans le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes et de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2017-2018) pour le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve, jusqu'à ce que le déficit soit financé conformément à l'évaluation actuarielle triennale.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ajustements, veuillez consulter les rapports actuariels accessibles sur le site Web du Bureau de l'actuaire en chef, à l'adresse : (<http://www.osfi-bsif.gc.ca>)

# NOTES CONSOLIDÉS AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 10. Avantages sociaux futurs (suite)

### (b) Indemnités de départ

Les indemnités de départ versées aux employés du ministère étaient auparavant en fonction de l'admissibilité, les années de service et le salaire à la cessation d'emploi. Cependant, depuis 2011, l'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour tous les employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Au 31 mars 2019, la quasi-totalité des règlements pour les retraits immédiats étaient terminés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées, par conséquent, les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Les changements dans les obligations au cours de l'année ont été comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Employés de la fonction publique</b>		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	<b>85 985</b>	83 301
Charge pour l'exercice	<b>9 551</b>	9 464
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(10 913)</b>	(6 780)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>84 623</b>	<b>85 985</b>
<b>Membres des Forces canadiennes</b>		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	<b>568 478</b>	688 984
Charge pour l'exercice	<b>54 495</b>	(4 966)
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(75 179)</b>	(115 540)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>547 794</b>	<b>568 478</b>
<b>Obligation total au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>632 417</b>	<b>654 463</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 11. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Entités externes	<b>243 442</b>	241 225
Autres ministères du gouvernement	<b>166 761</b>	787 090
	<b>410 203</b>	<b>1 028 315</b>
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	<b>52 221</b>	48 826
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>357 982</b>	<b>979 489</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	<b>(8 087)</b>	(5 642)
<b>Débiteurs nets</b>	<b>349 895</b>	<b>973 847</b>

## 12. Prêts et avances

Le tableau suivant présente en détail les prêts et avances :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FAC	<b>49 518</b>	42 939
Avances comptables (avances temporaires)	<b>6 783</b>	3 193
<b>Total des prêts et avances</b>	<b>56 301</b>	<b>46 132</b>

## 13. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente en détail les charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Achats militaires à l'étranger	<b>266 775</b>	261 453
Projet Mercury Global concernant le système de communications par satellite militaire à large bande	<b>193 532</b>	209 015
Missiles Sea Sparrow	<b>79 054</b>	77 697
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	<b>59 182</b>	71 507
Location d'immeubles	<b>13 892</b>	14 963
Autres achats	<b>7 985</b>	11 077
<b>Total des charges payées d'avance</b>	<b>620 420</b>	<b>645 712</b>

## NOTES CONSOLIDÉS AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 14. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré, à l'exception des stocks détenus par les fournisseurs et non pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), qui sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par ces derniers :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Munitions, bombes et missiles	<b>2 919 996</b>	3 011 575
Uniformes et vêtements	<b>377 132</b>	387 850
Stocks détenus par les fournisseurs	<b>369 918</b>	338 133
Métal	<b>314 698</b>	307 823
Équipement de communications et d'information et pièces et accessoires électriques	<b>284 759</b>	306 328
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	<b>256 457</b>	259 269
Pièces de rechange pour les navires	<b>216 681</b>	206 490
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	<b>211 009</b>	206 345
Bouées sonar, pièces et accessoires	<b>142 148</b>	148 338
Pièces de rechange pour les aéronefs	<b>137 160</b>	144 488
Équipement médical	<b>120 890</b>	104 434
Matériels d'emballage, conservation et entreposage	<b>54 537</b>	48 075
Carburant, pétrole et huile	<b>41 637</b>	34 482
Équipements sportifs, récréatifs, athlétique et fournitures	<b>27 711</b>	28 703
Éclairage, distribution, équipement de contrôle et pièces	<b>27 525</b>	26 278
Divers	<b>102 351</b>	108 174
<b>Total des stocks</b>	<b>5 604 609</b>	<b>5 666 785</b>

Le coût des stocks utilisés comptabilisé en charge dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère se chiffre à 551 millions de dollars en 2018-2019 (608 millions de dollars en 2017-2018).



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 15. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant donne les détails de coûts des immobilisations corporelles :

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Adjustements <sup>(1)</sup>	Acquisitions	Dispositions et aliénations	Solde à la fin de l'exercice
<b>Terrains, immeubles et travaux</b>					
Terrains	86 259	1	0	(154)	<b>86 106</b>
Immeubles	10 449 642	202 331	77	(31 688)	<b>10 620 362</b>
Travaux	2 722 612	35 334	15 420	(9 772)	<b>2 763 594</b>
	<b>13 258 513</b>	<b>237 666</b>	<b>15 497</b>	<b>(41 614)</b>	<b>13 470 062</b>
<b>Machinerie et équipement</b>					
Machinerie et équipement	7 241 738	(209 799)	157 184	(85 062)	<b>7 104 061</b>
Matériel informatique	5 651 896	80 797	156 714	(107 138)	<b>5 782 269</b>
Logiciels	970 907	123 232	17 577	(72)	<b>1 111 644</b>
Armement et matériel de défense	6 339 655	643 444	42 642	(348 298)	<b>6 677 443</b>
Autre équipement	144 190	(1 313)	12 904	(1 634)	<b>154 147</b>
	<b>20 348 386</b>	<b>636 361</b>	<b>387 021</b>	<b>(542 204)</b>	<b>20 829 564</b>
<b>Navires, aéronefs et véhicules</b>					
Navires et bateaux	13 730 319	(16 114)	16 115	(230 074)	<b>13 500 246</b>
Aéronefs	19 724 757	170 894	20 011	(32 584)	<b>19 883 078</b>
Véhicules motorisés non militaires	1 101 642	16 628	56 149	(30 765)	<b>1 143 654</b>
Véhicules militaires	1 620 551	90 544	15 891	(55 173)	<b>1 671 813</b>
Autres véhicules	472 842	(21 449)	13 336	(5 451)	<b>459 278</b>
	<b>36 650 111</b>	<b>240 503</b>	<b>121 502</b>	<b>(354 047)</b>	<b>36 658 069</b>
<b>Améliorations locatives</b>					
Améliorations locatives	125 604	0	0	0	<b>125 604</b>
	<b>125 604</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>125 604</b>
<b>Immobilisations corporelles louées</b>					
Immeubles	151 356	0	0	0	<b>151 356</b>
Autre équipement	48	0	0	0	<b>48</b>
Aéronefs	691 286	0	0	0	<b>691 286</b>
	<b>842 690</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>842 690</b>
<b>Actifs en construction</b>					
Immeubles	941 206	(187 172)	467 078	0	<b>1 221 112</b>
Travaux d'ingénierie	280 881	(38 898)	107 775	0	<b>349 758</b>
Logiciels	197 247	(137 184)	89 398	0	<b>149 461</b>
Équipement	5 015 999	(1 542 218)	2 306 571	(4 001)	<b>5 776 351</b>
	<b>6 435 333</b>	<b>(1 905 472)</b>	<b>2 970 822</b>	<b>(4 001)</b>	<b>7 496 682</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>77 660 637</b>	<b>(790 942)</b>	<b>3 494 842</b>	<b>(941 866)</b>	<b>79 422 671</b>

(1) Les ajustements représentent des ajustements aux éléments d'actif groupés, des immobilisations en cours mis en service et les reclassements.

En 2018-2019, le ministère a été transféré les travaux et infrastructures (valeur comptable nette d'un dollar), le terrain (valeur d'acquisition de 1 000 dollars) et les immeubles (valeur comptable nette de 25 799 dollars) par la Gendarmerie royale du Canada; la machinerie et l'équipement (valeur comptable nette de 2 dollars), les travaux et infrastructures (valeur comptable nette de 5 631 dollars), les immeubles (valeur comptable nette de 1 million de dollars) par le ministère de l'industrie.

Également en 2018-2019, le ministère a transféré les travaux en construction (valeur d'acquisition de 5 million de dollars) au ministère des Pêches et des Océans. Ces transferts sont inclus dans la colonne des ajustements.

# NOTES CONSOLIDÉS AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 15. Immobilisations corporelles (suite)

Le tableau suivant donne les détails de l'amortissement des immobilisations corporelles et sa valeur comptable nette:

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements	Amortissement	Dispositions et aliénations	<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	Valeur comptable nette	
						<b>2019</b>	2018 (Après Redressement note 20)
<b>Terrains, immeubles et travaux</b>							
Terrains	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>86 106</b>	86 259
Immeubles	4 705 032	9 739	270 539	(23 721)	<b>4 961 589</b>	<b>5 658 773</b>	5 744 611
Travaux	1 575 348	589	76 512	(4 325)	<b>1 648 124</b>	<b>1 115 470</b>	1 147 264
	<b>6 280 380</b>	<b>10 328</b>	<b>347 051</b>	<b>(28 046)</b>	<b>6 609 713</b>	<b>6 860 349</b>	<b>6 978 134</b>
<b>Machinerie et équipement</b>							
Machinerie et équipement	5 458 827	(353 998)	261 732	(80 297)	<b>5 286 264</b>	<b>1 817 797</b>	1 782 911
Matériel informatique	4 845 032	(16 631)	115 088	(105 476)	<b>4 838 013</b>	<b>944 256</b>	806 864
Logiciels	674 903	0	51 761	(18)	<b>726 646</b>	<b>384 998</b>	296 004
Armement et matériel de défense	2 901 256	50 143	270 561	(262 284)	<b>2 959 676</b>	<b>3 717 767</b>	3 438 399
Autre équipement	125 749	(1 441)	7 891	(1 634)	<b>130 565</b>	<b>23 582</b>	18 441
	<b>14 005 767</b>	<b>(321 927)</b>	<b>707 033</b>	<b>(449 709)</b>	<b>13 941 164</b>	<b>6 888 400</b>	<b>6 342 619</b>
<b>Navires, aéronefs et véhicules</b>							
Navires et bateaux	9 154 203	(145 704)	731 057	(223 896)	<b>9 515 660</b>	<b>3 984 586</b>	4 576 116
Aéronefs	11 900 605	(156 998)	672 575	(32 357)	<b>12 383 825</b>	<b>7 499 253</b>	7 824 152
Véhicules motorisés non militaires	678 350	6 185	88 330	(29 975)	<b>742 890</b>	<b>400 764</b>	423 292
Véhicules militaires	1 352 055	(27 733)	56 013	(54 104)	<b>1 326 231</b>	<b>345 582</b>	268 496
Autres véhicules	308 360	(23 386)	19 946	(5 359)	<b>299 561</b>	<b>159 717</b>	164 482
	<b>23 393 573</b>	<b>(347 636)</b>	<b>1 567 921</b>	<b>(345 691)</b>	<b>24 268 167</b>	<b>12 389 902</b>	<b>13 256 538</b>
<b>Améliorations locatives</b>							
Améliorations locatives	44 658	0	6 945	0	<b>51 603</b>	<b>74 001</b>	80 946
	<b>44 658</b>	<b>0</b>	<b>6 945</b>	<b>0</b>	<b>51 603</b>	<b>74 001</b>	<b>80 946</b>
<b>Immobilisations corporelles louées</b>							
Immeubles	93 551	0	6 601	0	<b>100 152</b>	<b>51 204</b>	57 805
Autre équipement	48	0	0	0	<b>48</b>	<b>0</b>	0
Aéronefs	599 775	0	33 535	0	<b>633 310</b>	<b>57 976</b>	91 511
	<b>693 374</b>	<b>0</b>	<b>40 136</b>	<b>0</b>	<b>733 510</b>	<b>109 180</b>	<b>149 316</b>
<b>Actifs en construction</b>							
Immeubles						<b>1 221 112</b>	941 206
Travaux d'ingénierie						<b>349 758</b>	280 881
Logiciels						<b>149 461</b>	197 247
Équipement						<b>5 776 351</b>	5 015 999
						<b>7 496 682</b>	<b>6 435 333</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>44 417 752</b>	<b>(659 235)</b>	<b>2 669 086</b>	<b>(823 446)</b>	<b>45 604 157</b>	<b>33 818 514</b>	<b>33 242 886</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 15. Immobilisations corporelles (suite)

Le ministère possède des immobilisations d'une valeur comptable nette de 14 millions de dollars (20 millions de dollars en 2017-2018), avec un coût d'acquisition initial de 1 589 millions de dollars (1 998 millions de dollars en 2017-2018) qui ont été déclarées excédentaires. Ces actifs ont été ramenés à leur valeur de réalisation nette dans l'état consolidé de la situation financière.

## 16. Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités du ministère et leur dénouement est inconnu. Le ministère assume des passifs éventuels pour les réclamations et litiges.

### Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 74 millions de dollars (371 millions de dollars en 2017-2018) au 31 mars 2019.

## 17. Obligations contractuelles et droits contractuels

### (a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 et années suivantes	<b>Total</b>
Immobilisations	1 815 189	1 672 139	1 025 774	540 459	564 820	<b>5 618 381</b>
Achats	3 207 310	2 264 710	1 604 978	1 349 103	6 134 094	<b>14 560 195</b>
<b>Total</b>	<b>5 022 499</b>	<b>3 936 849</b>	<b>2 630 752</b>	<b>1 889 562</b>	<b>6 698 914</b>	<b>20 178 576</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 17. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

### (b) Droits contractuels

Les activités du ministère comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 et années suivantes	Total <sup>(1)</sup>
Services de soutien	0	0	0	0	0	31 053	<b>31 053</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 053</b>	<b>31 053</b>

(1) Les droits contractuels divulgués se rapportent à un contrat de support en service pour les hélicoptères qui donne lieu à des redevances ainsi qu'à une contrepartie. Conformément au contrat, une contrepartie de 31 millions de dollars, qui ne peut être activée avant l'exercice 2023-2024, doit être prise en considération et doit être utilisée d'ici la fin de l'exercice financier 2028-2029. En outre, le ministère va gagner des redevances pour les futures ventes des hélicoptères. Comme il n'y a pas de ventes prévues au 31 mars 2019, ce montant est actuellement déclaré nul.

## 18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Les parties apparentées comprennent également les personnes qui sont membres des principaux dirigeants<sup>1</sup> ou des membres de leur famille proche, ainsi que les entités contrôlées par ou sous le contrôle partagé d'un membre du personnel de gestion clé ou d'un proche parent de cette personne.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Le ministère n'a identifié aucune transaction importante survenue à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées.

(1) Pour les états financiers ministériels, les principaux dirigeants sont définis comme Sous-Ministres délégués, Sous-Ministres Adjoints (SMA), autres exécutifs au niveau EX-4 et EX-5, incluant l'équivalent militaire, et membres des conseils de la direction.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 18. Opérations entre apparentés (suite)

### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	<b>699 435</b>	789 778
Installations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada	<b>76 218</b>	59 736
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Emploi et Développement social Canada	<b>6 189</b>	6 533
Services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	<b>2 994</b>	2 936
<b>Total</b>	<b>784 836</b>	<b>858 983</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité, de rentabilité et de prestation économique des programmes au public. Par conséquent, le gouvernement utilise des organismes centraux et des organismes de services communs, de sorte qu'un ministère offre des services sans frais pour tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, tels que les services de paye et d'émission de chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et les services de vérification fournis par le bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

### (b) Autres transactions avec d'autres ministères

(en milliers de dollars)	2019	2018
Charges – autres ministères et organismes	<b>1 287 301</b>	1 207 277
Revenus – autres ministères et organismes	<b>16 027</b>	16 316

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

## 19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur le cadre ministériel des résultats comme indiqué dans la note 1 et est fondée sur les conventions comptables décrites dans le Sommaire des principales conventions comptables à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par le cadre ministériel des résultats, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

# NOTES CONSOLIDÉS AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	BUNOO <sup>(1)</sup>	BUO00 <sup>(2)</sup>	BUPO0 <sup>(3)</sup>	BUQOO <sup>(4)</sup>
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux	713 249	5 524 227	1 861 883	331 302
Amortissement	1 123	2 953	935	11 012
Services professionnels et spéciaux	40 885	570 923	213 587	170 830
Services de réparation et entretien	50 269	1 217 403	5 889	7 256
Charges reliées aux actifs corporels	36 952	468 462	15 283	55 140
Fournitures et approvisionnements	310 116	343 032	113 325	34 754
Transports et communications	106 126	242 488	363 097	21 700
Autres services	26 667	166 240	182 123	53 222
Locaux	29 756	59 376	46 382	2 563
Équipements et autres locations	62 674	190 311	18 423	1 741
Services publics	3 182	2 290	607	54
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	101 994	0	0	0
Dépense pour mauvaises créances	0	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre d'immobilisations corporelles louées	0	5 194	1 103	0
Publicité, imprimerie et services connexes	156	6 155	9 812	1 296
Autres charges	(263 562)	757 249	(154 133)	5 066
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>1 219 587</b>	<b>9 556 303</b>	<b>2 678 316</b>	<b>695 936</b>
<b>Paitements de transfert</b>				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	196 866	2 176	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	34	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	3 659	0	1 422	134
Transferts aux particuliers	0	0	1 606	0
<b>Total paitements de transfert</b>	<b>200 525</b>	<b>2 210</b>	<b>3 028</b>	<b>134</b>
<b>Total charges</b>	<b>1 420 112</b>	<b>9 558 513</b>	<b>2 681 344</b>	<b>696 070</b>
<b>Revenus</b>				
Ventes de produits et services	109 217	30 271	51 890	2 600
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	264	3 551	0	5 188
Revenus d'intérêts et gains sur change	952	3 953	125	1 902
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	(2)	(777)	(3 418)
Autre	361	235	785	0
<b>Total revenus</b>	<b>110 794</b>	<b>38 008</b>	<b>52 023</b>	<b>6 272</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>1 309 318</b>	<b>9 520 505</b>	<b>2 629 321</b>	<b>689 798</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	BUR00 <sup>(5)</sup>	BUS00 <sup>(6)</sup>	ISSAO <sup>(7)</sup>	2019	2018 (Après redressement note 20)
<b>Charges de fonctionnement</b>					
Salaires et avantages sociaux	238 367	1 307 190	402 921	<b>10 379 139</b>	<b>12 590 956</b>
Amortissement	2 304 659	347 584	820	<b>2 669 086</b>	<b>2 602 625</b>
Services professionnels et spéciaux	521 766	438 652	108 977	<b>2 065 620</b>	<b>2 272 341</b>
Services de réparation et entretien	22 357	260 563	46 033	<b>1 609 770</b>	<b>1 285 345</b>
Charges reliées aux actifs corporels	880 731	81 039	11 575	<b>1 549 182</b>	<b>772 048</b>
Fournitures et approvisionnements	17 008	60 817	3 118	<b>882 170</b>	<b>828 742</b>
Transports et communications	23 911	44 926	11 293	<b>813 541</b>	<b>734 550</b>
Autres services	37 063	101 375	29 902	<b>596 592</b>	<b>537 729</b>
Locaux	8 349	32 704	62 976	<b>242 106</b>	<b>183 898</b>
Équipements et autres locations	407	10 925	345	<b>284 826</b>	<b>175 063</b>
Services publics	1	158 628	6 486	<b>171 248</b>	<b>167 135</b>
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	<b>101 994</b>	<b>90 260</b>
Dépense pour mauvaises créances	0	0	4 983	<b>4 983</b>	<b>31 807</b>
Intérêts relatifs aux paiements au titre d'immobilisations corporelles louées	0	2 456	(1 009)	<b>7 744</b>	<b>11 977</b>
Publicité, imprimerie et services connexes	456	911	1 049	<b>19 835</b>	<b>18 354</b>
Autres charges	477 595	440 320	278 071	<b>1 540 606</b>	<b>816 156</b>
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>4 532 670</b>	<b>3 288 090</b>	<b>967 540</b>	<b>22 938 442</b>	<b>23 118 986</b>
<b>Paiements de transfert</b>					
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	0	<b>199 042</b>	<b>147 137</b>
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	3 276	0	<b>3 310</b>	<b>596</b>
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	<b>5 215</b>	<b>5 087</b>
Transferts aux particuliers	0	0	0	<b>1 606</b>	<b>1 824</b>
<b>Total paiements de transfert</b>	<b>0</b>	<b>3 276</b>	<b>0</b>	<b>209 173</b>	<b>154 644</b>
<b>Total charges</b>	<b>4 532 670</b>	<b>3 291 366</b>	<b>967 540</b>	<b>23 147 615</b>	<b>23 273 630</b>
<b>Revenus</b>					
Ventes de produits et services	3	173 670	15 223	<b>382 874</b>	<b>384 421</b>
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	1 665	4 057	1 700	<b>16 426</b>	<b>27 067</b>
Revenus d'intérêts et gains sur change	1 943	114	4 453	<b>13 442</b>	<b>18 912</b>
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13)	(29)	(9 862)	<b>(14 101)</b>	<b>(10 387)</b>
Autre	110	846	9 397	<b>11 734</b>	<b>13 698</b>
<b>Total revenus</b>	<b>3 708</b>	<b>178 658</b>	<b>20 911</b>	<b>410 375</b>	<b>433 711</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>4 528 962</b>	<b>3 112 708</b>	<b>946 629</b>	<b>22 737 240</b>	<b>22 839 919</b>

(1) BUN00 Opérations

(2) BU000 Forces prêtes au combat

(3) BUP00 Équipe de la Défense

(4) BUQ00 Concept de force de l'avenir

(5) BUR00 Acquisition de capacités

(6) BUS00 Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

(7) ISSAO Services internes



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 20. Modification comptable

### Redressement des soldes de l'année précédente

Le ministère effectue actuellement un examen pluriannuel de ses processus opérationnels liés à l'enregistrement et à l'évaluation des immobilisations corporelles et des stocks. En 2018-2019, cet examen a révélé des immobilisations qui n'avaient jamais été enregistrés au cours des années financières précédentes et ajustements pour éliminer les dépenses autres qu'en immobilisation.

Les répercussions des ajustements rétroactifs sont présentées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2018 Avant ajustement	Effet de la modification	2018 Après redressement
<b>État consolidé de la situation financière</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	33 485 695	(242 809)	<b>33 242 886</b>
Total des actifs non financiers	39 798 192	(242 809)	<b>39 555 383</b>
Situation financière nette ministérielle	37 912 461	(242 809)	<b>37 669 652</b>
<b>État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle</b>			
Total des charges	23 198 555	75 075	<b>23 273 630</b>
Coût net des activités poursuivies	22 764 844	75 075	<b>22 839 919</b>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(775 636)	75 075	<b>(700 561)</b>
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	37 136 825	(167 734)	<b>36 969 091</b>
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	37 912 461	(242 809)	<b>37 669 652</b>
<b>État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle</b>			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(775 636)	75 075	<b>(700 561)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 527 550)	(75 075)	<b>(2 602 625)</b>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	932 769	(75 075)	<b>857 694</b>
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 764 844	75 075	<b>22 839 919</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 527 550)	(75 075)	<b>(2 602 625)</b>



Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 21. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



## 1. Introduction

Le présent document contient un résumé de l'information portant sur les mesures prises par le ministère pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris de l'information sur la gestion et les résultats de l'évaluation du contrôle interne, ainsi que sur les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019 et le Plan ministériel 2019-2020.

## 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

### 2.1 Gestion du contrôle interne

Le ministère dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilité bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Il existe, au même titre qu'un cadre de surveillance continue des CIGF approuvé par le dirigeant principal des finances (DPF), un cadre ministériel de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF) approuvé par le sous-ministre (SM). Le CIRF étant une sous-catégorie du CIGF est donc mentionné dans le cadre de ce dernier lui-même appuyé par :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relative au contrôle interne en matière de gestion financière à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un contrôle interne ayant autorité sur la direction de la gestion financière relevant du DPF permettant de surveiller l'efficacité des CIRF et des CIGF pour l'ensemble du ministère, y compris dans la formulation de recommandations et le signalement de lacunes;
- un processus d'attestation de gestion financière à l'appui de la certification par le SM et le DPF garantissant que les cadres relevant du SM attestent avoir maintenu un système efficace de contrôles

internes en matière de rapport financier dans leur domaine de responsabilités;

- un programme d'éthique de la Défense, soit un programme exhaustif reposant sur un système de valeurs mis en place pour répondre aux besoins du ministère et des Forces armées canadiennes (FAC), tant à l'échelle individuelle qu'organisationnelle;
- une stratégie exhaustive de gestion des risques de fraude élaborée pour protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus grâce à un cadre de prévention et de détection;
- des activités de communication et de formation continue concernant les exigences législatives, les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion et un contrôle efficace des finances;
- la surveillance régulière de la gestion du contrôle interne par le Bureau de la vérification interne, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe et des plans d'action au sous-ministre, au comité ministériel d'audit (CMA) et à l'administration générale du ministère;
- un CMA mandaté pour l'évaluation de la pertinence et du fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

### 2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le ministère s'en remet à d'autres organismes pour le traitement de certaines opérations consignées dans ses états financiers telles que celles concernant les ententes suivantes :

#### (i) Ententes courantes :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) administre de façon centralisée le versement des salaires et des pensions du personnel civil ainsi que l'acquisition de biens et de services, selon la délégation des pouvoirs d'autres organismes gouvernementaux. SPAC administre par ailleurs les systèmes centraux du receveur général qui sert à émettre des chèques au nom du ministère.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit à l'Équipe de la Défense des services relatifs aux pensions et aux assurances des fonctionnaires fédéraux et assure la gestion centralisée du paiement des cotisations par l'employeur aux régimes



d'avantages sociaux des employés (c.-à-d. le Régime de pension de retraite de la fonction publique, le Régime d'assurance-emploi, le Régime de pension du Canada, le Régime de rentes du Québec et le Régime de prestations supplémentaires de décès de la fonction publique) au nom du ministère.

- Services partagés Canada fournit les services liés à l'infrastructure de la technologie de l'information ainsi que du soutien au ministère par l'entremise notamment d'un courriel, de centres de données et de services de réseaux.
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques au ministère ainsi que de l'information servant à créer la note relative au passif éventuel annexée aux états financiers, devant être incluse dans les Comptes publics du Canada.
- SPAC fournit des services relatifs aux pensions aux membres des FAC.

#### **(ii) Ententes de services précises :**

- Construction de Défense Canada fournit des services de passation, de gestion de marchés de construction et de traitement de paiement ainsi que des services connexes liés à l'infrastructure pour le ministère conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties et à la Délégation des pouvoirs du ministère.
- Le Bureau du surintendant des institutions financières fournit au ministère le montant de la charge accumulée liée aux indemnités de départ pour les FAC.

### **3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2018-2019**

Le ministère est l'un des organismes les plus vastes et les plus complexes du gouvernement du Canada. Ses dépenses annuelles totalisent plus de 23 milliards de dollars, ses revenus s'élèvent à 410 millions de dollars et ses actifs nets sont estimés à plus de 37 milliards de dollars. Il est de plus géré dans un environnement opérationnel financier très décentralisé.

Le ministère compte trois systèmes de paie distincts, dont deux font actuellement l'objet de transformations importantes. Ils assurent le versement de plus de 10 milliards de dollars en salaires et avantages sociaux à plus de 100 000 membres de la Force régulière et de la Réserve et employés civils. Il existe en outre deux principaux systèmes de planification des ressources de l'organisation, soit le système de gestion de l'information sur les ressources de la Défense et le système de gestion des ressources humaines, qui appuient les activités et s'étendent à tous les secteurs opérationnels du ministère.

Le plan cyclique quinquennal de surveillance continue des CIRF du ministère est élaboré en fonction des risques selon la méthodologie énoncée dans le cadre de surveillance continue des CIGF du ministère approuvé par le DPF. Le CIGF est un vaste ensemble de mesures et d'activités qui fournissent une assurance raisonnable de l'efficacité et de l'efficience des activités de gestion financière du ministère. Le CIRF est un sous-ensemble du CIGF qui vise uniquement à fournir une assurance raisonnable de l'exactitude et de l'intégralité des états financiers du ministère.

Une évaluation des risques est effectuée annuellement afin de mettre à jour le plan cyclique. En outre, en raison de la complexité des activités et bien qu'un processus opérationnel soit défini pour l'évaluation de l'exercice financier donné, il est possible qu'au cours de cet exercice, seul un des sous-ensembles des sous-processus soit évalué. Chaque élément du tableau ci-dessous fera l'objet d'une évaluation exhaustive au moins une fois tous les cinq ans.

Les évaluations de la surveillance continue des CIRF impliquent l'examen et la mise à l'essai des contrôles clés déjà relevés dans le cadre des processus opérationnels en vue de confirmer leur capacité de prévention des risques financiers principaux et leur efficacité.

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent.

## ANNEXE DE LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (ANNEXE SUR LE CIRF) ÉVALUATION DES CIRF ET PLAN D'ACTION DE L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018-2019

Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État de la surveillance
<b>Contrôles généraux de la TI</b>	Réalisée comme prévu; un plan d'action est en cours d'élaboration
<b>Inventaire</b>	Réalisée partiellement; un plan d'action est en cours d'élaboration
<b>Immobilisations</b>	Réalisée comme prévu; un plan d'action est en cours d'élaboration
<b>Biens immobiliers</b>	Réalisée comme prévu; un plan d'action a été élaboré
<b>Solde des membres de la Force régulière</b>	Réalisée comme prévu; un plan d'action est en cours d'élaboration
<b>Solde des membres de la Réserve</b>	Réalisée comme prévu; un plan d'action est en cours d'élaboration

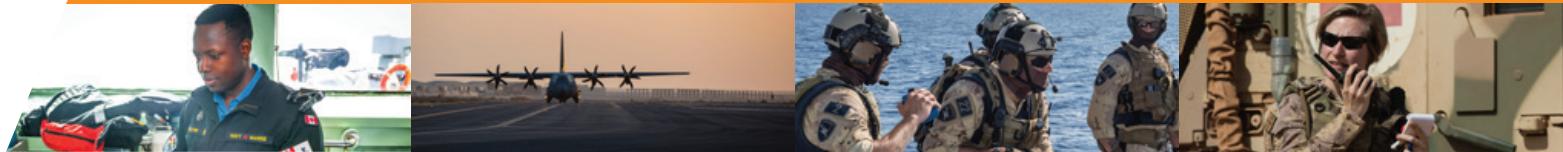
Les principales constatations tirées des activités de l'évaluation du présent exercice sont résumées ci-après.

#### 3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante

Les défis que pose continuellement Phénix, le système de paie du gouvernement, nécessitent l'apport continu de changements aux contrôles et aux processus de paie. La mise en œuvre de ces contrôles et des programmes d'assurance de la qualité connexes est toujours en cours. En outre, une évaluation exhaustive du processus de paie du personnel civil sera effectuée au cours de l'exercice 2020-2021 dans le cadre du plan cyclique de surveillance continue du ministère.

#### 3.2 Programme de surveillance continue

Les évaluations de surveillance continue comprennent deux activités : confirmer que les contrôles atténuent toujours les risques ciblés (efficacité de la conception) et confirmer qu'ils fonctionnent comme prévu (efficacité opérationnelle). Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, le ministère a effectué l'évaluation de ses contrôles généraux de la TI ainsi que de ses contrôles des processus opérationnels relatifs à l'inventaire, aux immobilisations, aux biens immobiliers, et au solde des membres de la Force régulière et de la Réserve. En raison de limites de temps et de ressources, le sous-processus de dénombrement des stocks n'a fait l'objet que d'une surveillance continue de l'efficacité de la conception. L'efficacité opérationnelle sera quant à elle évaluée au cours de l'exercice 2019-2020. Aucune nouvelle lacune au sein des contrôles n'a été relevée dans le cadre de la surveillance. Toutefois, deux constatations ont été observées : les contrôles automatiques se sont avérés plus efficaces que les contrôles manuels et la documentation relative au rendement de certains contrôles s'est avérée incohérente. Des plans d'action de la direction sont en cours d'élaboration.



#### 4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice financier et les exercices subséquents

Le tableau ci-dessous présente le plan cyclique de surveillance continue du ministère pour les trois prochains exercices, selon la délimitation de l'audit et l'évaluation des risques annuels.

Plan cyclique de surveillance continue			
Principaux domaines de contrôle	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Contrôles à l'échelle de l'entité</b>	Oui	Oui	Non
<b>Contrôles généraux de la TI</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Information financière et clôture</b>	Non	Non	Oui
<b>Cycle de l'approvisionnement au paiement</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Inventaire</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Immobilisations</b>	Oui	Non	Oui
<b>Biens immobiliers</b>	Non	Non	Oui
<b>Paie du personnel civil</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Paie des membres de la Force régulière</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Paie des membres de la Réserve</b>	Oui	Oui	Oui
<b>Comptes débiteurs</b>	Oui	Non	Non



Autorisations parlementaires (note 3) .....	12
Avantages sociaux futurs (note 10) .....	21
Charges payées d'avance (note 13) .....	23
Chiffres correspondants (note 21) .....	33
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8) .....	18
Créditeurs et charges à payer (note 4) .....	13
Débiteurs (note 11) .....	23
Dépôts et comptes en fiducie (note 6) .....	17
Immobilisations corporelles (note 15) .....	25
Information sectorielle (note 19) .....	29
Modification comptable (note 20) .....	32
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9) .....	20
Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17) .....	27
Opérations entre apparentés (note 18) .....	28
Passifs environnementaux (note 5) .....	14
Passifs éventuels (note 16) .....	27
Pouvoirs et objectifs (note 1) .....	6
Prêts et avances (note 12) .....	23
Revenus reportés (note 7) .....	17
Sommaire des principales conventions comptables (note 2) .....	7
Stocks (note 14) .....	24